

GANT DE PROTECTION CONTRE LES RISQUES MÉCANIQUES

Cette norme s'applique à tous les types de gants de protection en rapport avec les agressions physiques et mécaniques.

Ces agressions peuvent être causées par l'abrasion, la coupure, la déchirure et la perforation.

La protection contre les risques mécaniques est exprimée par un pictogramme suivi de quatre chiffres et une lettre (correspondant aux niveaux de performances) chacun représentant un résultat de test contre un risque spécifique.

Si un test n'est pas réalisé alors le niveau de performance sera noté « x ».

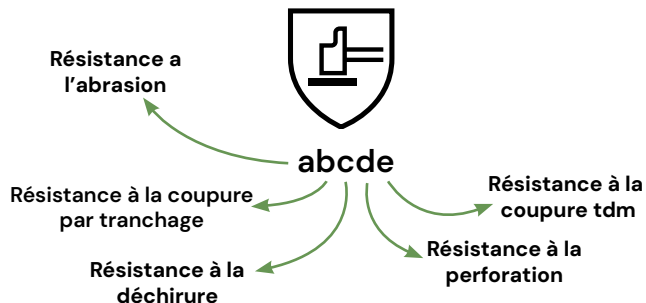
Exemple de gant Peaucéros répondant à la norme EN 388 :



Réf : 313 BHFM

Niveaux de Performances

NORME EN 388 : 2016 + A1:2018



a. Résistance à l'abrasion (de 0 à 4)

Déterminée par le nombre de cycles d'abrasion nécessaires pour user l'échantillon du gant.

b. Résistance à la coupure par tranchage (de 0 à 5)

Déterminée par le nombre de cycles nécessaires pour couper l'échantillon à une vitesse et une force constante.

c. Résistance à la déchirure (0 à 4)

Déterminée par la force nécessaire pour déchirer l'échantillon.

d. Résistance à la perforation (0 à 4)

Déterminée par la force nécessaire pour percer l'échantillon avec un poinçon.

e. Résistance à la coupure tdm (A à F)

Déterminée par la force nécessaire pour couper l'échantillon en un mouvement.

RISQUES MECANIQUES ET THERMIQUES

Gants de protection, avec sécateur électrique ou pneumatique (assisté) pour travaux de taille, pour droitier.

Prévention contre l'écrasement ou la coupure des doigts (main droite).

Tailles : du 6 au 12

Normes : CE catégorie II, EN 388 (2.1.2.2.X)

Marquage du gant

